Cagnes sur mer, le 6 septembre 2024

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Vendredi 6 septembre 2024 au CIS Cagnes sur mer à 18h30, s'est réuni le conseil d'administration de notre association.

Sont convoqués et présents :

-
- Yannick Garcia
- Pierre Aiguier
- Stéphane Lafaury
- Philippe Valiani
- Johanna Falicon
- Nicolas Viltrouve

Sont convoqués, absents et représentés :

- Stéphane Audoli
- Jérémy Nivelle
- Michel Grini
- Franck Trappler
- Charles Edouard Marcou
- Thierry Bonzi

Ordre du jour :

1/ Campagne Calendriers 2025 (Proposition AUDOLI Stéphane)

Stéphane Audoli propose d'une part, le versement du "remboursement mutuelle" de 305 euros exclusivement par virement bancaire et plus par chèque.
D'autre part, pour une conformité des comptes, il indique qu'il est nécessaire que, tant ce versement de 305 euros que celui des chèques vacances, doivent être réalisés postérieurement à la totalité des rentrées des calendriers et donc, postérieurement à la clôture des comptes.

En effet, le fond de roulement ne permet pas à l'association de verser plusieurs dizaines de milliers d'euros sans puiser dans les rentrées d'argent en cours résultant de la distribution en cours des calendriers.
Ces 305 euros seront donc versés autour du 20 janvier, dès la clôture des comptes de l'année N-1 effectuée.
La proposition de Stéphane AUDOLI est acceptée à l'unanimité

La distribution des calendriers 2025 commencera début mi-novembre et se terminera le 5 janvier 2025.
Un questionnaire sera très bientôt envoyé aux adhérents amicalistes pour leur participation à la campagne des calendriers 2025.
Réponse avant 13 octobre sans quoi pas de calendrier, et donc pas amicaliste.

Le sponsoring effectivement versé à ce jour s'élève à 13580 euros pour l'instant avec objectif de 22710 euros.

2/ Point de situation de la comptabilité de l'association
Comme c'est le cas depuis décembre 2023, les comptes sont chaque mois vérifiés par nos deux trésoriers.
A ce jour, Compte Courant créditeur de 39128 euros
Compte Sur Livret = 37580 euros
Les dépenses depuis le début d'exercice s'élèvent environ 53000 euros

3/ Dossier Appartement, Dégât des eaux Valberg, assurances et travaux
Concernant le dégât des eaux de Valberg, les travaux de réparation dans la salle de bains ont eu lieu le 16 août et l'appartement a entièrement été repeint le 2 et 3 septembre.
Il sera dès cette semaine remis à la location.
Nous sommes toujours dans l'attente de devis concernant la réfection totale de la SDB et de la cuisine.

4/ Dossier Litige Amicale / Monchablon S.
La date limite de remboursement prévue, déjà repoussée une fois à sa demande par l'avenant N°1 au protocole d'accord transactionnel, est arrivée à son terme le 31 août dernier.
Malheureusement, aucun fond supplémentaire n'est venu réduire le montant dû à l'association par Sylvain Monchablon depuis le versement des premiers 5557 euros en février 2024.
Ce montant restant dû s'élevant comme vous le savez, à 70000 euros.
Dès ce jour, un compte-rendu de la situation depuis son origine a été envoyé à l'avocat auprès de qui nous avons pris attache.

Dès lundi 9 septembre au matin, notre Conseil prendra connaissance des faits explicités et reprendra contact avec nous rapidement en nous fixant un RDV.
Dans son rôle de conseil, d'assistance et de représentation, ce dernier deviendra donc notre Avocat dans cette procédure qui s'annonce longue.
Comme nous le faisons depuis le début, nous vous tiendrons informés à chaque étape de ce nouveau parcours qui nous attend tous.

5/ Sainte Barbe 2024 :

Plusieurs études sont en cours.
La Cantina à Saint Isidore, devis en cours par Joanna Falicon afin d'organiser une soirée avec animations, DJ, open bar en début d'événement, ……

6/ Préparation séjour Passau

Une délégation de 11 amicalistes s'envelorera le vendredi 18 octobre pour Passau dans le cadre des échanges entre nos deux corps SP.
Retour le lundi 21 octobre.

7/ Participation financière :

- Beach Volley Cannes, 4 amicalistes y participent soit une participation de 20 euros/ personnes
- Challenge routier SP 2 amicalistes y participent (VARNIER et HEJTMANEK) 100 euros par personne
- Journée cohésion Compagnie : subvention de 1000 euros en remboursement contre facture et à condition, comme il nous l'a été précisé par l'organisateur Cagnois, que l'organisateur suivant financera la totalité sans frais d'inscription demandés aux participants
- Trail RISSO : Eloise RENAUX (12 euros)
- Championnat de France Trail SP (SPIZZIRRI et SCAZZARI) 100 euros par personne

Adopté à l'unanimité

8/ Don suite décès SP BOULON

200 euros, Adopté à l'unanimité

8 bis / Don suite décès de l'épouse de Laurent BOUCHER

200 euros, Adopté à l'unanimité

9/ Bilan journée du 30 juin 2024

Le 30 juin dernier s'est tenue notre journée de lancement de la saison estivale pour faire suite à la fin des travaux de restructuration de notre coin Barbecue.
Au programme, petit déjeuner, match de foot, basket, volley suivi d'un repas.
Rigolade, sport et bonne humeur étaient au RDV.
Nous aurions espéré être plus nombreux d'où le choix de l'avoir organisé un week-end.
Nous renouvellerons ce genre d'initiative avec peut-être un autre format et une communication plus en amont.

10/ Travaux Barbecue

3400 euros ont été nécessaires à la réfection du barbecue dont la structure s'effondrait. (Pilier de charpente, enduit,.....)
A cela s'ajoute l'achat de Table et banc extérieur à hauteur de 1400 euros
Filet et luminaire pour une centaine d'euros.

11/ Plaque Passau

Une maquette a été réalisée pour la création d'une plaque rappelant la pose de la première pierre de notre caserne.
Cette pierre est en fait une brique offerte en 1986 par la famille de l'ancien chef de corps des pompiers de Passau.
Adopté à l'unanimité.

12/ Evolution système paiement machine NESPRESSO

Un devis nous a été transmis par la société pour l'installation d'un terminal de paiement CB sur la machine NESPRESSO.
Ce devis s'élève à 790.80 euros auquel s'ajoute 12 euros d'abonnement mensuel.
Après un rapide calcul et pour un amortissement raisonnable , cette solution nous semble incompatible avec un café vendu 50 centimes…….

12BIS/ Sous traitance pour les machines à boissons/friandise près de la maquette

Des devis sont en cours pour la sous-traitance de ces 2 machines auprès d'un prestataire.
Le but étant d'obtenir une réserve d'environ 1000 euros, somme qui se rapproche du bénéfice que nous faisons annuellement sur ces machines.

13/ Questions diverses

- Noël 2024

Les jouets sont commandés

- Achats récents :

Lits de camping pour armement des GIFF Cagnois = 257 euros
Fresque du gymnase = environ 1800 euros

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Philippe Valiani, Président
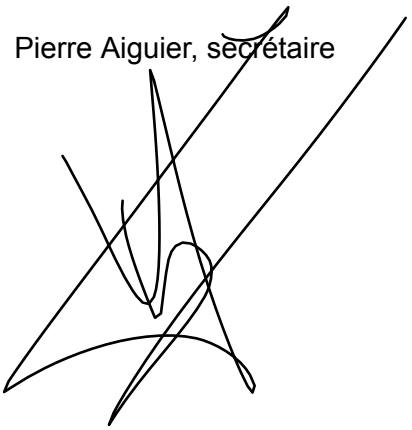
Pierre Aiguier, secrétaire